

Charte Romain Jacob

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même

Exprimer les besoins

Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap

Valoriser l'accompagnement

Construire une culture professionnelle commune

Coordonner le parcours de santé

Organiser l'accès aux soins et à la prévention

Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires

Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement

Améliorer la réponse aux urgences médicales

Faciliter le retour aux technologies de l'information et de la communication

Mettre en œuvre et évaluer la charte

La Charte Romain Jacob a été signée le 16 mai 2023 par le Centre Hospitalier Sud Gironde



Pour plus d'informations, accédez directement au site : www.handidactique.org

& GROUPE HOSPITALIER SUD-GIRONDE

CENTRE HOSPITALIER SUD-GIRONDE